

Le Jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir récompense un projet original en AOP Cahors.

Maya Sallée et Nicolas Fernandez du Domaine la Calmette remportent la deuxième édition du concours créé par AdVini, Montpellier SupAgro et SupAgro Fondation.



Maya et Nicolas dans leurs Vignes de Trespoux

La seconde édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, organisé par AdVini avec le soutien de SupAgro Fondation et la participation de l'Institut des Hautes Etudes de la Vigne et du vin de Montpellier SupAgro, vient de récompenser 3 projets remarquables, reflets de la belle dynamique du vignoble français.

Les sept finalistes présélectionnés se sont retrouvés au Mas Neuf, propriété viticole qui abrite l'Ecole des Vins AdVini, les 22 et 23 mars dernier pour finaliser leurs projets avec les étudiants et enseignants de Montpellier SupAgro et les présenter aux membres du jury réunis autour d'Antoine Leccia, Président du Directoire AdVini.

Après délibération, le jury a désigné à l'unanimité et comme grand gagnant le projet du Domaine la Calmette, présenté par Maya Sallée et Nicolas Fernandez. Un véritable projet de vie vigneronne à deux, pour ce couple d'ingénieurs agronomes et œnologues, dans un souci de respect des terroirs, d'écoute intergénérationnelle, de dynamisation et de valorisation du vignoble cadurcien. Le couple a organisé son argumentation suivant 3 axes : qualité et durabilité, modernité, ainsi qu'un volet social en s'inscrivant dans la dynamique collective du territoire. Un projet en parfait alignement avec les valeurs du concours.



Les Vignes de Trespoux-Rassiels

En ce qui concerne le deuxième prix, le jury a été séduit par L'Austral, un projet hors cadre familial, qualitatif et aventurier, soutenu par Pauline Mourrain et Laurent Troubat dans le Saumurois.

Enfin, un accessit d'une valeur de 5 000€ a été attribué au Domaine Mirabeau, une ambitieuse exploitation viticole d'insertion sociale portée par Pauline Chatin à Fabrègues dans le Languedoc.

Le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, destiné à soutenir l'installation de jeunes vignerons talentueux sur des terroirs prometteurs, est doté d'un premier prix de 50 000 € et de sept jours d'accompagnement par les membres du Jury et du Comité Exécutif d'AdVini sur deux ans, et d'un second prix de 30 000€ et de trois jours d'accompagnement.

Les membres du Jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir étaient en 2017 :

- Antoine Leccia, Président du Directoire AdVini
- Jérôme Despey, Président du Conseil Spécialisé Vins de France Agrimer
- Thierry Desseauve, Journaliste
- Alain Marty, Journaliste et Président du Wine & Business Club, représenté par Jacques-Olivier Pesme, directeur Wine & Spirits Academy KEDGE Business School
- Fabrice Sommier, Sommelier du groupe Georges Blanc et Meilleur Ouvrier de France
- Stéphane Derenoncourt, Consultant Vigne et Vin
- Hervé Hannin, Directeur de l'Institut des Hautes Etudes de La Vigne et du Vin de Montpellier SupAgro
- Frédéric Berne, vainqueur de la première édition du concours.

Les prix seront remis aux candidats en présence de nombreuses personnalités de la filière le 26 Avril prochain au Club Français du Vin, 44 rue Vivienne à Paris.

Acteur fédérateur de la filière viticole française, AdVini souhaite en souligner les talents incomparables, dans les différents bassins de production viticole, dans un contexte international très dynamique.

« Le vin séduit de plus en plus de nouveaux consommateurs à travers le Monde. La France et ses jeunes vignerons doivent s'inscrire dans cette dynamique en s'appuyant sur la grande qualité de ses terroirs, de ses hommes et de leur savoir-faire. Grâce à cette initiative, AdVini espère donner du cœur à l'ouvrage à tous les jeunes vignerons passionnés et entraîner d'autres projets pour que triomphent les vins français » annonce Antoine Leccia, Président du Directoire d'AdVini.

A travers ce concours, Montpellier SupAgro et sa fondation souhaitent également favoriser la professionnalisation des élèves ingénieurs en "viticulture et œnologie" au côté d'acteurs de la filière comme Advini, les personnalités du jury et les jeunes vignerons et vigneronnes candidats.

Contacts :

AdVini : Clément Holtz clement.holtz@advini.com

SupAgro Fondation : Matthieu Vezolles, matthieu.vezolles@supagro.fr

IHEV Montpellier SupAgro : Hervé Hannin, herve.hannin@supagro.fr

